BUSINESS & HUMAN RIGHTS ACCELERATOR

Avec l'Accélérateur Droits humains, réduisez vos risques, mettez en place un processus de diligence raisonnable et générez un avantage compétitif.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'Accélérateur Droits humains vise à accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de droits humains. Pendant six mois, les participants travailleront sur la mise en place de processus de diligence raisonnable, au sein de l'entreprise et la chaîne d'approvisionnement, grâce à l'élaboration d'un plan d'action concret et structuré.

Avec **plus de 50 heures d'apprentissage**, les participants bénéficieront de modules e-learning, de sessions mondiales et locales, ainsi que des temps d'échanges avec des experts. Un certificat est remis à la fin du programme.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- **Identifier et évaluer les impacts négatifs, réels ou potentiels** de l'entreprise en matière de droits humains ;
- **Adopter une stratégie intégrant ces résultats dans les processus** de transformation ;
- **Suivre l'efficacité des mesures et des processus de transformation** ;
- **Communiquer** sur le traitement des impacts et présenter les actions des entreprises aux parties prenantes ;
- **Prendre part à un réseau de pairs, de partenaires des Nations Unies et d'experts** pour travailler collectivement à une démarche de progrès en matière de droits humains et identifier les défis persistants.

MODULES ABORDÉS

- Concepts fondamentaux en matière de respect des droits humains
- Identification et priorisation des risques saillants
- Plan d'action et indicateurs de performance
- Engagement des parties prenantes et reporting
- Mécanismes de réclamation et recours

PARTICIPATION ET ÉLIGIBILITÉ

Ce programme est **destiné aux entreprises membres du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France, de toutes tailles et tous secteurs**. L'Accélérateur est particulièrement utile pour les entreprises soumises à la loi sur le devoir de vigilance et/ou qui seront soumises à la CS3D.

DATES

Le programme se déroulera de **février à juillet 2026** .

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 décembre 2025.

INFOS ET INSCRIPTION

www.pactemondial.org/accelerateurs/droits-humains/

CONTACT

Eline BARDEAU | Chargée de mission droits humains ; eline.bardeau@pactemondial.org

Bilan des éditions précédentes

(Chiffres 2023, 2024 et 2025 sur 49 entreprises)

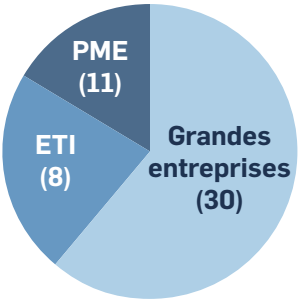

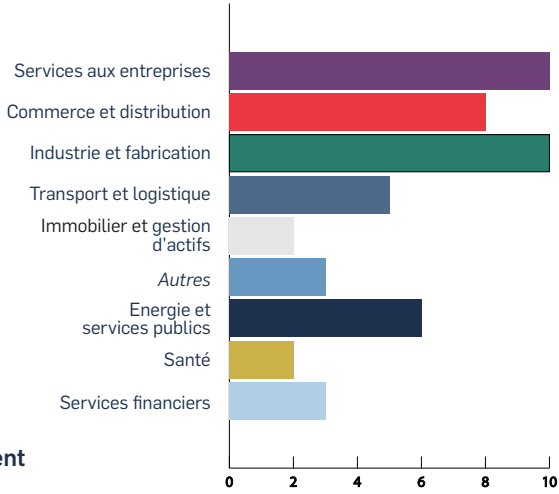

100% des participants se disent satisfaits du programme et le recommandent.

TÉMOIGNAGES

VEOLIA

Secteur : services à l'environnement
Effectif : 215 000 collaborateurs
Pays d'implantation : 56 pays

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Affiner sa cartographie des risques ;
- Renforcer la mise en œuvre de la due diligence auprès des fournisseurs et sous-traitants.

« Le programme Accélérateur Droits humains nous a fourni des outils opérationnels pour mieux structurer notre approche d'évaluation des droits humains. Le partage de bonnes pratiques entre pairs est également un atout précieux pour capitaliser sur les savoirs et l'expérience collective. »

orange™

Secteur : télécommunications
Effectif : 127 000 salariés
Pays d'implantation : 26 pays

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Sensibiliser les collaborateurs aux droits humains ;
- Améliorer la méthode d'identification des risques ;
- Déployer un plus grand nombre de plans d'actions en associant directement nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

« Nous avons particulièrement apprécié les échanges avec les experts et les rencontres avec nos pairs qui nous ont permis de mesurer l'importance du lien entre droits humains et entreprises dans divers secteurs d'activité, ainsi que les difficultés auxquelles toutes font face. De plus, nous avons pu bénéficier de e-learnings et livrables de qualité. »

ONCE FOR ALL

Secteur : éditeur de logiciel / numérique & services
Effectif : 914 salariés
Pays d'implantation : 12 pays

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Communiquer en interne sur l'Accélérateur ;
- Consulter les parties prenantes et cartographier les risques sur les droits humains ;
- Intégrer les droits humains dans les audits fournisseurs ;
- Certification ISO45001.

« Cet Accélérateur nous a permis de bénéficier de partages d'expériences d'entreprises matures et de différents points de vue grâce à la variété des fonctions présentes. Il apporte une boîte à outils concrète pour passer à l'action, comme la théorie du changement. L'animation interactive et originale rend l'expérience particulièrement enrichissante et mémorable. À vivre ! »

Armatis

Secteur : centre de Relations Clients
Effectif : 9 000 collaborateurs
Pays d'implantation : siège situé en France, 11 sites en France, 2 au Portugal, 2 en Tunisie, 6 en Pologne

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Mettre en place une charte et un dispositif de formation dédiés aux droits humains.

« L'Accélérateur est un vrai coup de boost pour mieux appréhender le sujet des droits humains dans toutes nos démarches, pour nos effectifs et nos parties prenantes externes. Nous avons réalisé que le sujet était incarné dans l'entreprise, mais sans doute insuffisamment mis en exergue et adressé en global par nos politiques et dispositifs de formation. »